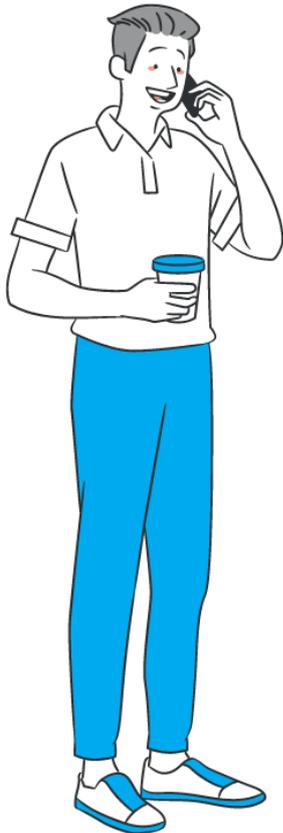


La coproximité

Offre adaptée aux copropriétés
à partir 50 lots principaux



**Vous pensez que la copropriété ne se limite pas à la réception de 4 appels de fonds par an ?
Nous aussi !**

Dans une copropriété composée d'un nombre de lots importants, il peut être difficile d'impliquer les occupants à préserver leur lieu de vie et / ou patrimoine, peut en découler : **un faible taux de participation à l'assemblée, des incivilités, des difficultés à voir certains travaux votés, etc...**

Chez Coprox, nous avons une approche différente de la copropriété, plus humaine, plus accessible.



**Coprox, c'est un professionnel soucieux de préserver vos intérêts.
Vous bénéficiez d'une gestion transparente, collaborative et très réactive !**

Communiquer est la base de toute relation solide

Coprox a décidé d'intégrer l'ensemble des copropriétaires et LOCATAIRES dans une démarche responsable et citoyenne.

L'information pour tous

- A chaque appel de fonds vous recevez dans votre boîte aux lettres (classique ou mail) la gazette COPROX. Ludique et informative, **elle désacralise l'univers complexe de la copropriété et vous rend compte des actualités** de votre résidence ! Service évalué 5 ★ par nos copropriétaires !
- Pour le conseil syndical : visibilité en temps réel de la comptabilité de la copropriété (état des impayés, du budget, factures...).

Collaboration et engagement !

- Intégrez votre plateforme d'échange collaborative et intuitive dédiée à votre copropriété ! Signalement et suivi des incidents, discussions entre voisins (sondage, entraide, etc.).
- 📍 Coprox a fait le choix de s'adresser également aux locataires, trop souvent ignorés par les syndicats de copropriétés... Les informer permet pourtant de les impliquer à préserver leur lieu de vie !

Une relation de proximité

- Votre gestionnaire est présent sur votre copropriété autant que nécessaire (suivi & réception des travaux sinistres, expertises etc.).
- Le pôle Coproximité prend en charge toutes vos demandes pour vous assurer **un lieu de vie serein**.

Expertise, rigueur et conseil

- 📍 Un gestionnaire expérimenté au service de votre copropriété : vos dossiers avancent efficacement.
- 📍 *Spécialisé dans la gestion des résidences dotées d'une organisation spéciale (ASL, AFUL, UNION DE SYNDICAT...) et des immeubles neufs/récents.*
- Accompagnement très rigoureux des copropriétés ayant des projets de réhabilitation ambitieux (ravalement, rénovation de la chaufferie, etc.).
- Vigilance et optimisation des charges de copropriété. Plan de mise en concurrence, analyse des contrats, etc.